



**La Municipalité, le Conseil communal et le personnel de Veytaux**  
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Alain SANDMEYER**

ancien Conseiller municipal et papa d'Aline, Conseillère communale.  
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La Municipalité